



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - PÔLE APPRENTISSAGE

LYCÉE DELAMARE DEBOUTTEVILLE – FORGES LES EAUX

02 35 90 54 36

LYCÉE SAUXMARAIS – CHERBOURG EN COTENTIN

02 33 22 40 54

LYCÉE PIERRE ET MARIE CURIE - BOLBEC

02 32 84 19 50

UFA RISLE-SEINE – PONT-AUDEMER

02 32 41 60 42

UFA LE HURLE VENT – LE TREPORT

02 35 86 80 77

IFPRA - Pôle Apprentissage

2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan

Tel : 02 32 08 96 61

ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr

<https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

PÔLE APPRENTISSAGE

LYCÉE DELAMARE DEBOUTTEVILLE – FORGES LES EAUX

LYCÉE SAUXMARAIS – CHERBOURG EN COTENTIN

LYCÉE PIERRE ET MARIE CURIE - BOLBEC

UFA RISLE-SEINE – PONT-AUDEMER

UFA LE HURLE VENT – LE TREPORT



CAP

EQUIPIER POLYVALENT

DU COMMERCE

PRÉREQUIS, CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

→ L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus).

→ La formation est accessible à un public en situation de handicap sans limite d'âge.

→ Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation).

→ Afin de vérifier l'accessibilité au diplôme, vous pouvez contacter le pôle apprentissage par mail :

ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr

ou scanner le QR code



Commerçant en alimentation

Caissier

DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans. 910 heures, soit 26 semaines réparties sur les deux années, sont programmées au sein de l'établissement de formation (450 heures en enseignement général).

POURSUITE D'ÉTUDES

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).

MÉTIERS ET OBJECTIFS VISÉS

→ **Commerçant en alimentation**

→ **Caissier**

→ **Vendeur-magasinier**

→ **Vendeur en magasin**

Le CAP équipier polyvalent du commerce forme aux techniques de commercialisation de produits ou de services.

→ Les enseignements donnent les connaissances sur les circuits de distribution, sur les modes d'approvisionnement, les procédures de stockage des marchandises.

→ Les élèves apprennent les principes de rangement, d'étiquetage, de mise en rayon des produits. Ils sont formés à utiliser des documents commerciaux tels que des documents d'inventaire, de livraison, à se servir de logiciels de caisse. Les enseignements en communication professionnelle et commerciale permettent aux élèves d'établir le contact avec la clientèle afin de l'accompagner dans ses achats.

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN : 100 %

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE : 80 %

TAUX DE SATISFACTION APPRENTI : 86 %

COÛT ET VALIDATION

Apprenti : prise en charge de la formation. Employeur : le coût est pris en charge par l'OPCO en fonction du niveau de prise en charge établi par France Compétences.

CAP Equipier polyvalent du commerce, diplôme de l'Éducation Nationale en apprentissage. Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.